

## Documents généraux à produire

### **A. PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT PAR TOUS LES ÉTUDIANT·E·S :**

#### **Situation militaire :**

- Si la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) a été faite : Fournir une photocopie du Certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ou une attestation de situation administrative.
- Dans le cas contraire : Fournir une attestation de recensement, une attestation provisoire (en cas d'attente de la convocation à la JDC) ou une attestation individuelle d'exemption.

#### **Paielement au choix :**

- Par Carte Bancaire présentée par le titulaire de la carte (sauf pour le Service de Formation Continue).
- Par chèque bancaire ou postal encaissable en France (inscrire le nom et prénom de l'étudiant·e au dos du chèque). NE PAS RÉDIGER LE CHÈQUE À L'AVANCE.
- En cas de paiement en trois fois : joindre le formulaire d'autorisation de prélèvement bancaire dûment complété ainsi qu'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB IBAN).

**NE PAS ENVOYER DE PAIEMENT DIRECTEMENT** à l'Agent Comptable d'UniCA.

#### **Contribution de la Vie Etudiante et de Campus :**

- Photocopie de l'attestation d'acquiescement de la CVEC (en se connectant à <https://cvec.etudiant.gouv.fr>)

#### **Photographie d'identité :**

- 1 photographie d'identité (4x4). Inscrive au verso vos noms et prénoms (nom de naissance et nom d'usage si différent).

### **ATTENTION :**

- La photo doit être nette, récente (moins de 6 mois) et ressemblante ;
- La photo ne doit présenter ni surexposition, ni sous-exposition. Elle doit être correctement contrastée, sans ombre portée sur le visage, ou en arrière-plan. Une photo en couleur est vivement recommandée ;
- Le fond doit être uni et de couleur claire ;
- La tête doit être nue, les couvre-chefs sont interdits ;
- Le sujet doit présenter son visage face à l'objectif. La tête doit être droite ;
- Le sujet doit fixer l'objectif ; il doit avoir une expression neutre et la bouche fermée ;
- Le visage doit être dégagé. Les yeux doivent être parfaitement visibles et ouverts ;
- Les montures épaisses sont interdites. La monture ne doit pas masquer les yeux. Les verres teintés (ou colorés) sont interdits. Il ne doit pas y avoir de reflets sur les lunettes.

Besoin d'exemples en image concernant les critères listés ci-dessus :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10619](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10619)

**Si les critères ci-dessus ne sont pas respectés, la photo sera refusée.**

## **B. PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES À JOINDRE SELON LES SITUATIONS**

### **Paiement en ligne**

- Justificatif de paiement en ligne complété à la main par le numéro étudiant·e.

### **Première inscription à UniCA**

- Original de la carte d'identité, du passeport ou du titre de séjour en cours de validité plus une photocopie.
- Original du relevé de notes du baccalauréat (qui sera restitué) plus une photocopie.
- Originaux des derniers diplômes obtenus (qui seront restitués) plus une photocopie.
- Original de la lettre d'acceptation de la commission de validation d'études, le cas échéant.

### **Renouvelants UNS- UniCA**

- Carte d'étudiant·e.

### **Étudiant·e·s en transfert d'université :**

- Originaux des relevés de notes et/ou diplômes obtenus plus une photocopie.
- Original de la dernière carte d'étudiant·e plus une photocopie
- Photocopie de l'attestation de demande de transfert de dossier de l'université d'origine.

### **Étudiant·e·s titulaires de la bourse de l'enseignement supérieur :**

- Attribution conditionnelle de bourse 2024/2025 + sa photocopie recto verso ou à défaut l'attestation définitive de l'année précédente et le récépissé de la demande pour l'année en cours.
- Un certificat de scolarité des frères et/ou sœurs faisant des études dans l'Enseignement Supérieur.

### **Étudiant·e·s inscrit·e·s en parallèle dans un autre établissement (CPGE, CERAM, etc. ...)**

- Certificat d'inscription parallèle.
- Justificatif de paiement de la CVEC, le cas échéant.

### **Étudiant·e·s en situation de handicap :**

- Prendre contact, dès votre inscription avec votre chargé d'accueil et Accompagnement handicap afin d'obtenir des aménagements spécifiques; RDV sur <https://univ-cotedazur.fr/responsabilite-ethique-et-universitaire/handicap/je-suis-etudiant-ou-souhaite-le-devenir/mes-contacts>
- Consulter le site <http://univ-cotedazur.fr/handicap> où vous trouverez toutes les informations en lien avec l'accompagnement des étudiants en situation de handicap à Université Côte d'Azur.

### **Étudiant·e salarié·e de moins de 28 ans**

- Certificat de l'employeur datant de moins d'un mois et précisant le volume horaire mensuel ou trimestriel avec la mention selon laquelle vous êtes salarié·e à titre permanent du 01.09.2024 au 31.08.2025.

### **Étudiant·e·s s'inscrivant par procuration :**

- Lettre autorisant une tierce personne à effectuer l'inscription + photocopie de la carte d'identité de l'étudiant et pièce d'identité de la personne mandatée + carte d'étudiant en cas de renouvellement.




## Étudiant·e·s étrangers :






[L'arrêté du 19 avril 2019](#) relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur instaure des droits différenciés (tableau 2 en annexe de l'arrêté) pour les étudiants extra-communautaires. Un étudiant extra-communautaire y est assujéti, sauf s'il satisfait à l'une des conditions fixée aux articles 3 à 6 et 20 de [l'arrêté du 19 avril 2019](#), ou à l'une des conditions fixée dans la [Délibération 2024-022](#) du conseil d'administration d'Université Côte d'Azur.

Bien qu'assujéti, un étudiant extra-communautaire peut également bénéficier d'une exonération de droits différenciés. Selon sa situation, cette exonération sera partielle ou totale.

### **PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION 2024-2025 AU TITRE D'UNE DEMANDE DE NON ASSUTISSEMENT AUX DROITS DIFFERENCIÉS**



Joindre la(les) pièce(s) justificative(s) correspondant à votre situation (cf. pièces Plan Bienvenue en France, tableau ci-dessous)

Article applicable	Situation	Pièces justificatives à fournir	Exemple	SDR*
Art.3, al.1  Art.3, al.1  Art.3, al.3  Art.3, al.6	<p><b>Vous possédez la nationalité de l'un des Etats suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">Etats de l'union européenne (U.E.)</a> : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède.</li> <li>▪ <a href="#">Etats de l'espace économique européen (E.E.E.)</a> : Islande, Liechtenstein, Norvège.</li> <li>▪ Confédération Suisse</li> <li>▪ Monaco</li> <li>▪ Andorre</li> </ul>	Pièce d'identité en cours de validité		00000
Art. 5	<p>Vous vous inscrivez en <b>2024-2025</b> uniquement en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Doctorat</b></li> <li>▪ <b>HDR</b> (habilitation à Diriger des Recherches)</li> <li>▪ <b>3<sup>e</sup> cycle long de Santé (hors cycle court)</b></li> </ul>	Aucun justificatif à fournir	Pas de justificatif	<p>BIDOC Pour les doctorants et les HDR</p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><b>Cf tableau</b> pour médecine</p>
Art.4	<p>Vous vous inscrivez en <b>2024-2025</b> en</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ CPGE (Classe préparatoire aux Grandes Ecoles)</li> <li>▪ en parallèle en licence à l'université</li> </ul>	Certificat de scolarité de votre lycée, attestant de la régularité de votre inscription en CPGE en 2024-2025.		B1CPG
Art. 20	<p>Vous étiez <b>inscrit en France en 2018/2019</b> à l'Université Nice Sophia Antipolis ou à la Comue Université Côte d'Azur – <b>SANS DISCONTINUITÉ</b></p>	Numéro étudiant de l'Université Nice Sophia Antipolis ou de la Comue Université Côte d'Azur ou copie d'un document déjà en votre possession ou figure ce numéro.		B1219
Art. 20	<p>Vous étiez inscrit en France 2018/2019</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dans un autre établissement public</li> </ul>	Tout document attestant de la régularité de votre inscription en 2018/2019 (certificat de scolarité, dernier relevé de notes, copie		B1219

	<p>d'enseignement supérieur pour préparer un diplôme national ou un diplôme d'établissement (DU-DIU)</p> <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dans un centre de français langue étrangère</li> </ul>	<p>recto/verso de votre carte d'étudiant) :</p> <p>Dans un établissement public d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'enseignement supérieur pour la préparation d'un diplôme national ou d'établissement</p> <p>Ou</p> <p>Dans un centre de français langue étrangère</p> <p>Le document doit mentionner le nom de l'établissement, votre nom, votre prénom, votre N° INE et l'année universitaire</p>		
Art.3, al.2	<p>Vous êtes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Québécois</b></li> </ul>	<p>Passport canadien valide Et carte d'assurance maladie québécoise valide (ancien ou nouveau)</p> 		B1QEB
Art.3, al.3	<p>Vous êtes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Membre de la famille d'un citoyen de l'U.E., de l'E.E.E. ou de la confédération Suisse</b></li> </ul>	<p>Titre de séjour portant la mention : « Carte de séjour de membre de la famille d'un citoyen de l'Union / EEE / Suisse »</p> <p>Ou</p> <p>« Carte de séjour –directive 2004/38/CE »</p>		BIMEM
Art. 3, al.3	<p>Vous êtes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Résident de longue durée titulaire d'une carte de résident</b></li> </ul>	<p>Titre de séjour portant la mention :</p> <p>« Carte de résident de longue durée – UE »</p> <p>Ou</p> <p>« Certificat de résidence algérien » <b>de 10 ans minimum</b></p> <p>Ou</p> <p>« Carte de résident »</p>		BIRES
Art.3, al.3	<p>Vous êtes étudiant mineur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Descendant direct d'un résident de longue durée (père/mère/frère/sœur)</b></li> </ul> <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>A charge d'un résident de longue durée</b></li> </ul>	<p>Titre de séjour portant la mention :</p> <p>« Carte de résident de longue durée – UE »</p> <p>Ou</p> <p>«Certificat de résidence algérien »</p> <p>Ou</p> <p>« Carte de résident » spécifiant « rapprochement familial »</p> <p>Et</p> <p><b>Pour descendant direct</b> : Extrait d'acte d'état civil ou livret de famille, avec traduction française par traducteur assermenté</p> <p><b>Pour mineur à charge</b> : preuve de rattachement</p>		BIRES

<p>Art.3, al.4</p>	<p>Vous êtes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Fiscalement domicilié en France depuis au moins deux ans, au 1er janvier précédant le début de l'année universitaire d'inscription (au 01/01/2024)</b></li> </ul> <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Une personne rattachée à un foyer fiscal domicilié en France depuis au moins deux ans, au 1er janvier précédant le début de l'année universitaire d'inscription (au 01/01/2024)</b></li> </ul>	<p><b>Si fiscalement domicilié :</b> Les deux avis d'imposition ou de non-imposition français, ou avis de situation déclarative, des années N-1 et N-2 (ASDIR, document téléchargeable dès la télé déclaration)</p> <p><b>Si rattaché à un foyer fiscal français :</b> Les deux avis d'imposition ou de non-imposition français du foyer fiscal domicilié en France auquel l'étudiant est rattaché, ou avis de situation déclarative (ASDIR, document téléchargeable dès la télé déclaration), des années N-1 et N-2.</p> <p><b>Et</b> Copie d'une déclaration des revenus <b>sur laquelle l'état civil de la personne rattachée doit être mentionnée</b>, en particulier si la déclaration a été faite par internet (la déclaration effectuée par internet est disponible dans le compte fiscal particulier et peut donc être réimprimée)</p>		<p>B1FIS</p>
<p>Art.3, al.5</p>	<p>Vous êtes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Bénéficiaire du statut de réfugié</b></li> </ul>	<p>Titre de séjour portant la mention : « Réfugié suivie de la nationalité »</p>	<p>CARTE DE RÉFUGIE VALIDITE 10 ANS</p> 	<p>B1REF</p>
<p>Art.3, al.5</p>	<p>Vous êtes une :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Personne dont le père, la mère ou le tuteur légal bénéficie du statut de réfugié</b></li> </ul>	<p>Titre de séjour portant la mention : « Réfugié suivie de la nationalité »</p> <p>Et</p> <p><b>Extrait d'acte d'état civil ou livret de famille</b>, avec traduction française par traducteur assermenté</p>	<p>3.</p>  <p>1. n° AGDREF 2. Date de naissance 3. mention RÉFUGIÉ suivi de la nationalité</p>	<p>1 B1REF 2.</p>
<p>Art.3, al.5</p>	<p>Vous êtes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Bénéficiaire de la protection subsidiaire</b></li> </ul>	<p>Titre de séjour portant la mention : « Bénéficiaire de la protection subsidiaire »</p>		<p>B1PRO</p>
<p>Art.3, al.5</p>	<p>Vous êtes une :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Personne dont le père, la mère ou le tuteur légal bénéficie de la protection subsidiaire</b></li> </ul>	<p>Titre de séjour portant la mention : « Bénéficiaire de la protection subsidiaire »</p> <p>Et</p> <p>Extrait d'acte d'état civil ou livret de famille, avec traduction française par traducteur assermenté</p>		<p>B1PRO</p>
<p><b>Délib 2024- 022</b></p>	<p>Vous êtes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Bénéficiaire du critère d'excellence</b></li> <li>▪ <b>Bénéficiaire du critère de francophonie</b></li> </ul>	<p>Document attestant du bénéfice du critère</p>	<p><a href="#">Exonération Partielle des droits d'inscription différenciés pour les étudiants extracommunautaires</a></p>	<p>B6EXC B6PAY</p>

**PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION 2024-2025 AU TITRE D'UNE DEMANDE D'EXONERATION PARTIELLE OU TOTALE DE DROITS D'INSCRIPTION**

Situation	Pièces justificatives à fournir	Exemple	SDR*
<p><b>Vous bénéficiez d'une exonération partielle de droits d'inscription de l'ambassade</b></p>	<p>Document attestant de l'attribution de la bourse d'ambassade</p>		<p>B3</p>
<p><b>Vous bénéficiez d'une bourse du gouvernement français extracommunautaire</b></p>	<p>Document d'attribution de la BGF**</p>		<p>B4</p>
<p><b>Vous êtes en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation</b></p>	<p>Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation</p>		<p>B1APP</p>

\* SDR = Situation droits à utiliser pour les extracommunautaires

\*\*Les bourses de gouvernement étranger ne donnent pas droit à une exonération automatique.

Affiliation à la sécurité sociale française : <https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/>